

CONSEILS POUR ARTISTES INDÉPENDANTS

ÉCRIT PAR NATHAN COCHERIE

LE CONSTAT

Difficile de savoir par où commencer lorsqu'il s'agit de développer son projet musical ! L'objectif de ce E-Book est de vous apporter les clés de compréhension du *music business* afin de vous aider à mieux appréhender l'écosystème autour de votre projet. Les conseils qui y sont présentés sont non exhaustifs mais seront utiles à tous ceux désireux d'améliorer leur approche du *music business* !

Une approche plus détaillée et sur mesure est proposée aux artistes avec lesquels je travaille en production.

Bonne lecture !

Nathan.

<https://nathancocherie.com>

n.cocherie@gmail.com

DISTRIBUTION

Aujourd'hui, la distribution musicale passe essentiellement par les plateformes de streaming (Spotify, Deezer, iTunes, YouTube Music etc). Le concept est très simple. Vous payez une certaine somme (entre 20 et 40 euros) pour qu'un agrégateur distribue votre morceau sur ces plateformes.

Les agrégateurs les plus connus sont :

- **Distrokid**
- **iMusician**
- **Tunecore (Believe Digital)**

La plupart d'entre vous êtes **auto-produits**, c'est-à-dire que vous financez vous-même votre projet, sans l'aide d'un label ni d'un organisme accompagnateur. Pas de problèmes. Vous pouvez tout faire vous-même :)

Comment ça marche ?

- 1) Création d'un compte artiste sur le site d'un des agrégateurs
- 2) Paiement annuel du service de distribution numérique
- 3) Upload du morceau, de la pochette, description, nom de l'artiste etc.
- 4) Envoi du morceau par l'agrégateur vers toutes les plateformes de streaming

A noter qu'il faudra attendre en général 3 à 4 semaines entre le moment où vous soumettez votre morceau et le moment où celui-ci va être disponible sur les plateformes. Par exemple, je soumetts mon morceau le **1er février**, je prévois la sortie de celui-ci au minimum le **1er mars**.

Et les royalties dans tout ça ?

Sachez qu'en général, entre **70% et 85%** des revenus générés par les écoutes streaming vous reviendront. (Les royalties générées par le streaming sont très faibles).

L'OPTION ALTERNATIVE

Il existe une plateforme très intéressante pour celles et ceux qui ne veulent pas forcément passer par les agrégateurs classiques pour distribuer leur musique.

C'est **Bandcamp**.

Bandcamp est une plateforme qui existe depuis de nombreuses années, destinée aux artistes indépendants qui souhaitent adopter une attitude alternative dans la distribution de leur musique. Le site est **gratuit** et vous permet de publier vos morceaux sur votre page artiste, sans frais. Vous pouvez personnaliser un certain nombre d'éléments de votre page pour que celle-ci soit à l'image de votre identité visuelle et artistique. La démarche y est très intuitive.

L'avantage de Bandcamp est que vous allez pouvoir **VENDRE** votre musique sur la plateforme. Vous pouvez choisir le prix fixe de votre ou de vos morceaux ou opter pour l'option « **prix libre** » qui permettra à vos fans de payer ce qu'ils souhaitent.

Bandcamp retient 15% des revenus générés sur le site donc 85% vous reviennent directement !

La différence avec les autres plateformes de streaming comme Spotify ou Deezer est que celle-ci est moins connue et moins utilisée que les autres mais le concept reste le même : vous distribuez votre musique et tout le monde peut y avoir accès (**en payant le prix que vous avez décidé**).

SACEM (VOS DROITS)

Pour faire simple, la **Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique est l'organisme qui protège et récolte les droits d'auteur des artistes**. Le rôle de la SACEM est donc de savoir qui a diffusé votre musique et de vous redistribuer des revenus sous forme de droits d'auteur. Les différents type de diffusion sont :

- **les concerts**
- **la diffusion radio**
- **les remixes**
- **la synchronisation à l'image (publicité / TV / Séries)**

L'adhésion à la SACEM est importante pour professionnaliser votre démarche en tant qu'artiste. Le montant de cette adhésion s'élève à **150 euros** (paiement unique, valable à vie !). Chaque « **dépôt d'oeuvre** » vous permet de protéger votre morceau contre une reproduction ou un usage commercial illégal. On parle ici de propriété intellectuelle. Ce dépôt d'oeuvre vous permet également de diviser les droits d'auteur avec un arrangeur, réalisateur artistique ou éditeur qui a travaillé avec vous sur le projet.

N'hésitez pas à visiter leur **site** pour en savoir plus.

LES CONCERTS

Probablement le meilleur moyen de se faire connaître du public !

En règle générale, un live de **30-35 minutes** vous permettra de faire des premières parties et de « tester » vos morceaux auprès du public. Le live sera l'occasion d'approcher les morceaux différemment de la version « studio ».

Quelques conseils pour bien préparer votre live:

- **Développez** entre 6 et 8 morceaux.
- **Soignez** les transitions. Il n'y a rien de pire qu'un silence de 2 minutes entre 2 morceaux... Soyez créatifs !
- **Répétez** votre live dans des conditions proches de la réalité à savoir, enceintes dos à vous, lumière faible...comme si vous y étiez :)
- **Pensez à vous chronométrer** vous à chaque fois.
- **Filmez et enregistrez-vous** à chaque fois. C'est le meilleur moyen de prendre du recul sur sa performance et d'appliquer les derniers coups de pinceau sur certains aspects sonores et visuels.
- **Faites-vous aider** par quelqu'un qui connaît l'univers du son. Cette personne pourra vous aider à travailler sur les différents niveaux des instruments, les dynamiques et intensités tout au long du live.

FEEDBACKS

Il est crucial d'obtenir des retours constructifs de professionnels du milieu. Ces feedbacks vous permettront d'affiner votre musique et de comprendre ce qui fonctionne (ou pas) dans vos morceaux.

Groover est une nouvelle plateforme qui vous permet de contacter des labels, bookers etc. Le plus beau dans cette histoire c'est que Groover est **GRATUIT** !

Attention, il faut se préparer psychologiquement à certains retours qui pourront paraître durs et désagréables mais c'est le principe même du feedback : se confronter aux avis de professionnels. Travailler en tant qu'artiste c'est aussi assumer le fait que votre musique et vos goûts artistiques ne peuvent pas plaire à tout le monde.

STRATÉGIE DE SORTIE

L'idéal est de sortir **un morceau à la fois et ce, le vendredi**. Pourquoi un vendredi ? Tout simplement parce que les sorties single (en France) se font le vendredi.

Les comportements d'écoute ont très fortement changé depuis quelques années et l'attention de l'auditorat est très faible. Aujourd'hui, sortir un EP ou un album d'un seul coup n'a plus d'intérêt. Pourquoi ? Parce que pratiquement tout le monde écoute de la musique à travers les playlists, c'est à dire, une succession de différents morceaux réalisés par différents artistes. C'est pourquoi il vaut mieux sortir ses morceaux en les étalant tout au long de l'année.

VIDEO OU CLIP ?

Vous le savez déjà, **YouTube** est plus que présent dans nos vies. Les artistes l'ont compris et s'en servent pour promouvoir leur musique.

À votre tour !

Plusieurs concepts de vidéo peuvent être utilisés pour la promotion de votre art (ce ne sont que des exemples) :

- **vidéo « téléphone »** : très simple, intimiste → **budget très faible**
- **vidéo tournée pendant un live ou une répétition** : nécessite une bonne prise de son et un montage cohérent → **budget moyen**
- **vidéo clip « professionnel »** : nécessite un bon scénario, un lieu de tournage, du matériel, une équipe et un très bon montage → **budget élevé**

La création d'une vidéo est un très bon moyen d'appuyer la sortie d'un titre.

Peu importe votre budget, il est important de faire les choses bien. Consacrez-y du temps et de l'énergie car ces vidéos serviront d'outil promotionnel auprès des professionnels (nous le verrons dans la partie suivante « Press Kit »).

EPK (ELECTRONIC PRESS KIT)

Le Press Kit est votre carte de visite artiste. C'est un document (PDF, jpeg) qui vous sert à vous présenter auprès des professionnels.

Un press kit doit contenir les informations suivantes en une seule page :

- **Photo** (de préférence la vôtre) de très bonne qualité. Inutile de demander à un ami de vous prendre avec son téléphone. Contactez plutôt un(e) photographe professionnel.
- **Biographie.** Faites court. Personne n'a envie de lire un roman :) Décrivez plutôt l'origine du projet, son message et ce qui vous rend unique. Astuce : faites écrire cette description par quelqu'un qui connaît bien votre projet.
- **Style de musique.** Soyez précis sur le style. Cela permettra aux programmeurs de concerts de savoir exactement sur quel type de soirée vous faire jouer.
- **Durée du live.** Logique :)
- **Membres du groupe.** Que vous soyez seul ou en groupe, n'hésitez pas à mentionner les instruments utilisés sur scène.
- **Les liens d'écoute.** L'objectif est que la personne qui reçoit votre Press Kit aille écouter ce que vous faites. Incluez donc vos liens YouTube, Soundcloud, Spotify, Facebook etc.
- **Vos coordonnées.** Ajoutez-y votre numéro de téléphone, votre page Facebook, Instagram et votre email.

N'oubliez pas, la personne qui reçoit votre Press Kit doit pouvoir identifier qui vous êtes, ce que vous faites, votre style et votre sérieux en quelques secondes !

RÉSEAUX SOCIAUX

Difficile de se passer des réseaux sociaux, surtout pour les artistes. Voici quelques conseils applicables à Facebook et Instagram pour promouvoir votre projet.

- **Profil artiste.** De préférence un profil différent de votre profil personnel. Il faut que les internautes vous identifient comme artiste dès le départ.
- **Contenu.** Innovez ! Evidemment, votre profil doit être orienté « musique » mais vous pouvez toujours poster du contenu relatif à d'autres sujets. Le principal est que votre contenu soit cohérent avec votre image et ce dont vous avez envie de projeter sur internet.
- **Image.** Les réseaux sociaux sont le reflet de qui vous êtes. Ayez une idée claire de la façon dont vous souhaitez être perçus et adaptez votre stratégie en fonction.

Ne vous préoccupez pas du nombre de followers que vous avez mais plutôt de l'engagement de votre communauté avec ce que vous postez. Mieux vaut avoir 10 commentaires de « fans » sur une photo avec une communauté de 100 personnes plutôt qu'un seul commentaire sur une communauté de 200 personnes.

L'objectif est de partager du contenu, quel qu'il soit et d'inviter vos followers dans votre univers. Identifiez les artistes que vous admirez (et qui sont actifs sur les réseaux) et analysez la manière dont ils communiquent leur contenu.

Il existe des dizaines de vidéos YouTube traitant des réseaux sociaux. Je vous invite à les regarder pour aller plus loin sur ce sujet.

RÉSEAUTAGE

Voici quelques conseils pour vous aider à développer votre réseau :

- **Concerts.** Déplacez-vous, allez à la rencontre d'autres artistes. Le ou la prochain(e) membre de votre groupe est sans doute dans la salle !
- **Événements réseaux.** Le **Réseau des Musiques Actuelles de Paris** organise régulièrement des rencontres entre artistes et professionnels du milieu. Allez-y !
- **Sites spécialisés.** Certains sites internet spécialisés comme **Zikinf** ou **Audiofanzine** permettent la mise en relation entre artistes, programmeurs de concerts, studios etc. Voyez le comme le Facebook des musiciens.
- **Les réseaux sociaux.** Vous tombez sur le profil d'un ou d'une musicienne avec qui vous vous imaginez de collaborer ! Envoyez-lui un message, faites connaissance ! C'est une manière très intéressante de nouer les premiers liens avec des personnes qui feront peut-être, un jour, partie de votre projet :)

INVESTISSEZ SUR VOUS !

Vous l'avez compris. Une carrière musicale ne se crée pas du jour au lendemain. Il est nécessaire que vous investissiez dans votre musique et dans tout ce qui tourne autour d'elle !

Les grands axes de cet investissement

- L'accompagnement artistique :

Si vous êtes sérieux à propos de votre projet musical, vous devez l'être avec son composant principal : la musique. Vous avez certainement besoin de quelqu'un pour vous accompagner sur l'écriture de votre morceau, l'arrangement, la production ou le mixage à part si vous avez toutes les compétences nécessaires pour tout réaliser vous même (**ce qui est rare**).

Cet accompagnement passe très souvent par la collaboration avec **un(e) réalisateur artistique (« producer » en anglais)**. C'est une démarche cruciale pour votre projet puisque vous allez pouvoir bénéficier d'un regard extérieur et de connaissances musicales et techniques qui seront au service de votre musique. Cette collaboration représente un investissement financier non négligeable et souvent nécessaire pour que votre projet musical voit le jour de la meilleure des manières.

- Les finances :

Comme dit plus haut, votre projet musical pourra difficilement voir le jour sans un investissement de votre part. Nous vous conseillons d'allouer une certaine somme chaque mois pour la réalisation de votre projet. Vous pouvez par exemple ouvrir un compte en ligne gratuit (**Revolut, N26**) qui sera alimenté tous les mois de la même somme et qui sera réservé uniquement aux dépenses liées à votre projet.

- La santé :

Pas besoin d'être torturé ou en mauvaise santé pour devenir un ou une artiste accompli. L'équilibre psychique et physique est le **moteur** de votre créativité. Ne laissez jamais tomber les activités physiques ni les bonnes habitudes d'alimentation. La musique est une **discipline** qui peut s'apparenter au sport à savoir : **l'entraînement** et la répétition (de votre instrument, de votre voix), la **rigueur** (l'aspect régulier et constant de la pratique musicale), **l'implication** (s'intéresser aux techniques musicales, au matériel, aux artistes, au music business) et la **motivation** (l'objectif est d'être constant tout au long de votre carrière musicale).

- L'organisation et la planification

Votre projet doit être structuré et organisé de manière à ce que vous ayez une vision d'ensemble sur les actions à mettre en place. **Trello** est une application très pratique pour organiser ses tâches, les décrire, y ajouter des check-lists, des échéances etc. L'outil idéal pour savoir où est-ce-que vous en êtes et ce qu'il vous reste à effectuer pour réaliser vos objectifs. Soyez gestionnaire de votre projet !

- Le Home Studio :

Il est désormais possible d'enregistrer et de produire des morceaux chez soi. La révolution numérique nous a donné accès à de fabuleux outils pour créer à moindre coût avec une qualité plus que correcte. Beaucoup d'artistes se sont servis de ces outils pour expérimenter et faire mûrir leurs morceaux à la maison. Alors pourquoi pas vous ?

Ce dont vous avez besoin (le strict minimum)

- **un ordinateur** (logique) PC ou Mac et portable de préférence avec au minimum 4GB de Ram et un disque dur interne (ou externe de 500 GB préférable).
- **une carte son** pour capter le signal analogique (votre instrument, votre voix) et l'envoyer numériquement dans l'ordinateur (ex: *Scarlett Solo*).
- **un casque fermé** pour vous enregistrer et vous isoler des bruits extérieurs (ex: *Audio Technica ATH M-20X*)
- **un micro** : Shure *SM58* ou *SM57*

- **un câble XLR - XLR**
- **un logiciel de Musique Assistée par Ordinateur** (Ableton Live, GarageBand (Mac), Cubase etc)

Budget total : environ 400 euros (sans l'ordinateur).

C'est en apprenant à utiliser ces outils que vous comprendrez mieux le langage technique lié à la production musicale (ex: fréquences, volumes, gain, effets etc). La MAO est une discipline qui prend du temps à dompter mais qui vaut réellement le coup puisque que vous aurez la possibilité de devenir bien plus « actifs » sur l'aspect musical et technique de votre projet.

ET MAINTENANT ?

J'espère que ce E-Book vous a permis de voir plus clair sur certains aspects de votre projet musical ! Les artistes avec lesquels je travaille pour la production de leur morceau bénéficient d'un accompagnement détaillé et sur-mesure qui leur apporte sur tous les aspects présentés tout au long de ce document.

Prenez le temps de digérer les conseils préconisés ici. Appliquez les conseils étape par étape et soyez structurés dans votre démarche. C'est le meilleur moyen d'avancer sereinement et dans la bonne direction !

Si vous êtes intéressés par mes services d'accompagnement artistique, n'hésitez pas à me contacter !

Prenez soin de vous et à très vite.

Nathan.

<https://nathancocherie.com>

n.cocherie@gmail.com